

Air France occasion : décollage immédiat ?

Vous avez votre billet d'avion, mais vous ne pouvez plus voyager?

Désormais, Air France pourrait bientôt vous proposer de revendre votre billet sur son site de revente de billets d'occasions.

Pour Air France qui teste de nouveaux services, la plateforme [Flexfly](#) était disponible en ligne depuis l'été et proposait ainsi aux clients de tenter de revendre leur billet en cas d'imprévu.

Créée par Air France en avril 2018, Flexfly, installée à Paris, mettait en relation des revendeurs de billets non remboursables et des candidats acheteurs.

Comme les plateformes [trocsdestrains.com](#) et [kelbillet.com](#), si vous ne pouviez plus prendre votre avion, vous ne perdriez plus entièrement votre billet.

La revente de billet d'occasion est réclamée par les clients depuis des années, Air France Flexfly permettait au vendeur de récupérer la moitié du . «Si votre billet intéresse un acheteur, FlexFly vous verse une récompense de 50% du prix du billet» indiquait Air France sur son site. Les 50% restants ont été reversés à la compagnie qui expliquait «payer Flexfly et les compagnies aériennes» avec cette somme.

L'expérimentation vient de s'arrêter

Si le service est lancé, il permettrait «surtout d'apporter une réduction à l'acheteur potentiel» précise Air France.

Ainsi, le prix du billet acheté sur la plateforme reviendrait 25% moins cher que celui annoncé sur le site classique d'Air France pour le même voyage.

Avec cette potentielle place de marché de revente de billets non remboursables, la compagnie vise une clientèle plus jeune avec des prix abordables : Flexfly utilisait le

tutoiement dans ses formulations.

Air France «va étudier les retours des clients et l'efficacité des conditions et technologies mises en place», pour «voir si les usages permettraient de déployer officiellement la plateforme Flexfly» .